boucher, idem; MONTAIGNE-FLAMENT, ancien cultivateur, quartier de Notre-Dame de Lourdes; Marcel BOUCHE, cultivateur, idem; Louis DESWAZIERRES fils, charron, idem.

La protestation suivante a été placardée sur les murs de Tourcoing :

« Electeurs,

» Il a plu à M. François Masurel-Jonglez, d'emprunter nos noms pour servir de cortège à une administration et à une fraction de l'ancien conseil, condamnés, sans retour, par l'opinion publique.

» Nous ne nous prêtons pas à de semblables manœuvres, que nous qualifierions de coupables, si le petit nombre des adhérents ne les rendait absolument enfantines.

» Nous sommes et nous voulons rester de la *Liste indépendante et commerciale*, et répudions complètement le patronage de cette liste aussi peu sérieuse qu'inutile.

» AUG. MASQUILIER, FRANÇOIS DELEMASURE, ALEXANDRE DELETOMBE, EDOUARD LELONG, LOUIS MALFAIT, JULES SIX. »

On nous prie d'insérer la protestation suivante :

« La protestation signée de MM. Masquilier, Delmasure, Deletombe, Lelong, Malfait, Six, nous paraissant être une œuvre de rancune personnelle contre M. François Masurel-Jonglez, nous tenons à revendiquer hautement vis-à-vis des électeurs, notre responsabilité collective dans la liste du comité des républicains-libéraux.

» Signé : LÉON MERCIER, Emile DESTOMBES, Louis DUHAMEL, Charles HERBAUX, Albert MOULIN, MARTENS, LÉON BILLET, Georges LEFEBVRE, Louis GRUARY, Floris MARESCAUX, Louis DELFLANQUE, Emile LECONTE, Fernand LAMBIN.

VOICI le texte du placard apposé hier sur les murs par le comité boulangiste :

« Electeurs,

» Le parti Ferryste relève audacieusement la tête, à l'approche des Elections Municipales.

» Ce n'est pas assez pour les opportunistes d'avoir traîné dans la boue l'honneur de la France, d'avoir gaspillé les finances de l'Etat, d'avoir grevé par des emprunts de toutes sortes le budget des communes.

» Ils veulent encore prolonger ce régime de malheur, ce régime de honte et de tyrannie sous lequel la France gémit!

» Electeurs,

» Vous relèverez ce défi outrageant pour votre dignité. Ce sera votre gloire d'avoir renouvelé le 6 mai la manifestation du 15 avril et d'avoir couché pour toujours dans la poussière, cette bande maudite de tripoteurs et d'exploiteurs.

» Arrière les politiciens!

» Arrière les Ferrystes!

» Arrière les Wilsonniens!

» *Le comité Boulangiste.* »

Nous publions à titre de document la lettre suivante dont on nous demande l'insertion :

« Tourcoing, le 4 mai.

» Monsieur le Rédacteur,

» Je lis ce jour dans le *Journal de Tourcoing*, sous le nom de « liste Boulangiste » des absurdités sans pareilles.

» Eh bien! oui il y aura une liste boulangiste et elle circule depuis mardi matin ; les opportunistes tourquennois ont été un peu trop zèlés à soutenir la candidature Foucard, ce rat rongeur, au détriment du général Boulanger, ce bienfaiteur de la patrie.

Oui, le 15 avril vous avez eu un succès à Tourcoing (ville), pour votre rat rongeur et cela grâce à la pression que vous avez exercée et à la propagande que vous avez faite, mais notre jour de revanche est arrivé et nous avons (quoiqu'en dise le *Journal de Tourcoing*) de quoi faire quatre listes boulangistes, étant franchement républicain, je déclare qu'il ne faut plus de tripoteurs, de Tonkinois et de marchands de décorations ; nous engageons nos amis, ceux qui s'appellent les vrais républicains, à voter la liste boulangiste ou pour la liste commerciale indépendante, seuls candidats qui inspirent confiance. UN COURTIER. »

LE PARTI OUVRIER a affiché sa liste qui comprend dix noms : MM. Louis Deplachin, conseiller prud'homme, ouvrier fileur, Jean Legrand, conseiller prud'homme, ouvrier tisserand, Victor Capart, chansonnier, Edouard Demeire, secrétaire de la Chambre syndicale des trieurs, Volt-Catteau, trésorier de la Chambre syndicale des trieurs, Desmettre, marchand de bonneterie et de mercerie, Dalle, ouvrier tisserand, F. Wastyne, légumier cabaretier, Henri Dilly, marchand et Pierre Duez, marchand de chicorée. Un onzième nom a été affiché sur l'affiche.

PAS D'ABSTENTIONS!

De l'élection de dimanche dépendent les intérêts les plus sérieux de la GRANDE FAMILLE TOURQUENNOISE.

Nous comptons sur le concours de tous les électeurs. L'abstention serait UNE FAUTE GRAVE.

Nous nous adressons particulièrement aux électeurs qui se sont abstenus aux dernières élections, les priant avec insistance de ne pas manquer dimanche à l'accomplissement de ce devoir.

POURQUOI FAUT-IL VOTER?

Il ne reste réellement en présence, par suite des protestations faites de part et d'autre, que deux listes de candidats.

D'un côté, la liste indépendante et commerciale, composée de gens qui laisseront toujours la politique au dernier plan, qui s'occuperont de bien gérer les affaires municipales, qui enfin, par leur caractère, donnent toutes garanties de tolérance et d'impartialité, et, de l'autre côté, une liste issue d'une loterie politique et dont la composition indique bien à quelles préoccupations ont obéi ceux qui l'ont formée.

Entre ces deux listes l'hésitation n'est pas possible.

A ceux qui veulent faire de la politique quand même il faut opposer ceux qui veulent faire avant tout les affaires de la ville, et nous avons la confiance que, le bon sens tourquennois aidant, la liste indépendante et commerciale sortira triomphante de l'urne.

UNE QUESTION A M. HASSEBROUCQ

M. Hassebroucq, maire de Tourcoing, approuve-t-il dans son entier le factum « à Messieurs les Electeurs de Tourcoing » signé « le Comité républicain », factum adressé sous enveloppe aux électeurs, en même temps qu'un bulletin de vote pour les candidats républicains portant son nom en vedette ?

Prend-il la responsabilité de ces excitations haineuses contre les patrons et s'associe-t-il aux insinuations lancées contre les administrateurs du Bureau de bienfaisance ?

CROIX

La liste républicaine de Croix vient d'être publiée. En voici la composition à titre de document :

MM. Pluquet, maire; Ségard, adjoint; Florin, adjoint; Caen, c. s.; Castel, contremaître; Cocheteux, c. s.; Couturier, c. s.; Descarpentries, docteur en médecine; Desrumaux, boulanger; Desreux, c. s.; Duparcq, fabricant d'émeri; Guibal, c. s.; Lamblin, c. s.; Lefebvre, c. s.; Lecomte, teinturier; Lepers, P.-H., c. s.; Lepers, P., c. s., Mangez, c. s.; Roger, c. s.; Renaux, c. s.; Salve, c. s.; Selosse, c. s.

LILLE

La *Vraie France* a publié, samedi matin, la liste suivante, sous le titre de liste conservatrice de protestation :

Laurenge, Lemaitre, Albert Crespel, Marchand, Richebé, Butin, Pecqueur, Waquet, Lenglart, Boittiaux, Giraud, Lorthiois, Delemer, Despretz-Delbende, Vallet-Rogez, Delesalle, Bailleul-Baudon, Delbar, Masse-Meurisse, Vaniscotte, Rigot, Millot-Cousin, Convain L., Salembier-Dubreucq, Jombart-Guillemaud, Vermersch, Bériet, C., Picavet, Flament, Valdelièvre, Desreumaux, Waresquelle, Villette, Maes, Mortreux, Desrumaux.

D'autre part, on communique aux journaux la liste suivante qui est affichée et distribuée à Lille :

Liste de la Protestation Lilloise

MM. Balbertanson, conseiller sortant : Desurmont, conseiller démissionnaire ; Laurenge, ancien conseiller ; Lemaitre, id.; D' Plavier, id. ; Jules Decroix id. ; Bigo-Danel, id. ; Aug. Richebé, id.

Albert Crespel, Gustave Catel-Béghin, Ovigneur, commandant des canonniers Lillois; Vermond-Caby, capitaine des pompiers; Desrousseaux, chansonnier Lillois; Boulanger, ancien président des orphéonistes, Charles Delesalle, fileur de laine; Georges Valdelièvre, fondeur en cuivre; Wanquier, constructeur; Scrive-Loyer, fabricant de toiles.

Boittieaux, négociant en laines; Pecqueur, négociant en bois; Eeckmann, secrétaire de la Société de Géographie; Butin, ancien capitaine des mobilisés du Nord; Masse-Meurisse, brasseur; Georges Lefebvre, imprimeur; Waquet, directeur de filature; Grousseau, avocat, professeur de droits administratifs; E. Delemer, avocat, ancien bâtonnier.

Herlin, président de la commission du musée; Gasser, ancien commissaire central; D' Rédier; Lorthiois trésorier de la société la *Prévoyance*; Charles Terdy, mécanicien; Boyer-Chamart, avocat; Barrois-Rose, filateur; Gavereaux, brasseur, faubourg des Postes; Victor Delerue, fabricant de savons.

L'EXPÉDITION DE MASSOUAH

Après la publication du *Livre Vert* contenant les documents relatifs à l'expédition de Massouah, la discussion de cette aventure est venue à la Chambre italienne, qui a consacré deux séances. La lumière se fait ; non pas toutefois celle que prédisait M. Crispi dans son discours de Turin et qui devait aveugler les Abyssins. « Il faut, disait-il, que l'éclat de notre puissance les aveugle, *che la luce della nostra potenza li abbagli*. Non, ce n'est pas l'astre de l'Italie qui monte, éblouissant, au zénith.

Des documents publiés et des explications échangées il résulte que les Italiens sont allés à Massouah en se dupant d'illusions, et y sont restés sans un but précis, sans un plan suivi, avançant ou reculant au gré des événements, entassant des illusions sur mécomptes.

Ils se sont engagés dans un conflit avec l'Abyssinie d'où ils ont vainement cherché à sortir avec honneur, soit par la guerre, soit par la paix.

Le Ras Aloula leur infligea à Dogali un sanglant échec. Avant tout, déclarait à ce sujet M. Crispi, l'offense que nous avons reçue doit être vengée. Une bonne petite victoire y aurait suffi. Mais, pour vaincre, il faut se battre ; pour se battre, il faut rencontrer l'ennemi ; et l'ennemi n'a pas jugé bon de se présenter, et les vingt mille hommes du général de San Marzano ne suffisaient pas pour l'aller chercher.

A défaut de victoire, une paix glorieuse pouvait satisfaire les intérêts et l'amour-propre des Italiens. Deux fois ils ont essayé de l'obtenir. D'abord, par la médiation de l'Angleterre. Mais le Négus, après avoir infligé à la mission Portal diverses tribulations, répondit aux conditions onéreuses des Italiens en les engageant à évacuer le territoire africain, s'ils ne voulaient pas être jetés à la mer.

Il y a près d'un mois, une joyeuse nouvelle parvenait à la Consulta : le Négus lui-même demandait la paix. Il est vrai qu'il le faisait en véritable sauvage; sa proposition avait une figure d'ultimatum. N'importe! En faisant cette démarche il devait céder à la peur, l'occasion était bonne pour lui imposer des conditions qui flatteraient l'honneur italien. Mais le roi des rois s'empressa de préciser ce qu'il avait dit très clairement et qu'on ne voulait pas comprendre : « Rentrez chez vous, je resterai chez moi, et nous vivrons en paix. »

Cependant, on arrivait à l'époque des grandes chaleurs ; il a fallu rapatrier une partie notable des troupes, et après avoir tant promis et tant cherché une victoire ou un traité, on rentre, l'oreille basse, sans victoire et sans traité.

Ce n'est pas la faute de M. Crispi si cette humiliation éclate à tous les yeux. Il fait de louables efforts pour convaincre les Italiens qu'ils ont obtenu un triomphe. « Le Négus, avec cent mille hommes, n'a pas osé nous attaquer, » s'écriait-il avant-hier à la tribune de la Chambre. Voilà pour illustrer le passé. Quant à l'avenir, « nous entendons, déclare le triomphateur, rester à Sahati, et nous insistons pour obtenir une zone en avant de cette place. Nous espérons, avec de la patience, pouvoir occuper aussi Ailet. » On sait que la patience « fait plus que force, ni que rage » ; mais il est douteux que, pour l'occupation d'Ailet, elle fasse aussi bien que cent mille hommes.

Au fond, ils ne demandent tous qu'à battre en retraite, M. Crispi en sauvant son portefeuille, la Chambre en dégageant sa responsabilité, le reste des Italiens en ménageant leur amour-propre.

Le résultat de cette aventure africaine se résumera dans la dépense de cent millions d'argent et de quelques milliers de vies humaines. Si elle amenait la chute du ministère Crispi, elle aurait un bien vraiment appréciable à son actif. M. Crispi, qui diffère d'opinion avec nous sur ce point, a fait remettre à mercredi prochain la conclusion du débat. Il s'est donné le temps de travailler les esprits et de préparer le vote dont il a besoin. Nous croyons probable son succès.

L'accident de **Blanche**face va donner lieu à une lutte des plus intéressantes entre les ingénieurs actuellement chargés des travaux de sauvetage et un architecte du Nord. Cet architecte, parmi les nombreux systèmes qui ont été maintes fois proposés, a fait accepter le sien qui est assez curieux.

Ce système, dont je vous transmettrai demain le détail, sera expérimenté aujourd'hui même. On paraît peu compter sur son efficacité; toutefois, M. Lévy, l'ingénieur des mines qui, jusqu'à ce jour, a dirigé les opérations avec tant de compétence et de dévouement, n'a pas cru devoir, en raison de la satisfaction à donner à l'opinion publique, en refuser l'application.

C'est donc une véritable lutte qui va s'engager; d'une part, on a recours au nouveau mode de sauvetage directement employé dans le puits où est enseveli Dutilleux; d'autre part, les travaux du puits latéral qui a déjà neuf mètres de profondeur et dont la couche rocheuse est enlevée, seront activement poursuivis.

Lequel l'emportera des ingénieurs ou de l'architecte du Nord; c'est ce qu'il sera curieux de savoir. En tous cas, voilà une concurrence d'un nouveau genre.

L'important est d'arriver à un prompt résultat: ce qui ne saurait tarder avec tout le courage dont les braves sapeurs du génie font journellement preuve.

Detilleux ne répond toujours pas aux appels qu'on ne cesse de lui faire.

Des éboulements qui se sont produits cette nuit ont tordu le tuyau de communication ; on travaille en ce moment à le redresser.

CHEZ LE GÉNÉRAL BOULANGER

Le *Gaulois* publie ces lignes :

« Comme plusieurs journaux menaient trop grand tapage, à notre avis, autour de l'installation du général Boulanger à Neuilly, nous nous sommes informés auprès des amis du général, et l'on a vu hier ce que ceux-ci nous ont répondu. Le *Soir* que nous n'avions pas nommé nous prend à partie, à ce sujet, en maintenant ses informations et en nous invitant à nous renseigner auprès du général lui-même. Bien que le sujet soit mince, c'est ce que nous avons fait pour compléter à notre confrère : nous sommes donc allé déranger le général et nous lui avons demandé ce qu'il y avait de vrai dans le récit du *Soir* :

« — Pas un mot, nous a-t-il répondu ; vous voyez que je suis encore à l'hôtel du Louvre, le couvert est mis, ma femme et mes filles vont se mettre à table.

» Sans doute, j'ai l'intention de m'installer définitivement à Paris, ne serait-ce que pour éviter les reproches que l'on me fait d'habiter à l'hôtel. J'ai pu songer à me rapprocher de mon ami Dillon ; mais la résidence de Neuilly présente des inconvénients sur lesquels je n'ai pas besoin d'insister. Rien n'est encore décidé quant au quartier que j'habiterai ; mais, ce que je vous autorise à dire, puisque vous êtes venu me consulter, c'est que, quand je m'installerai, je m'installerai au centre de Paris et de toutes les communications.

» — Mais on a dit, d'autre part, que l'hôtel de l'avenue du Roule avait été loué par le comte Dillon et qu'il était déjà habité par votre sœur.

» — Encore une inexactitude : je n'ai qu'une sœur, qui est mariée à M. Le Prédour de Kérambrec, lequel est inspecteur en chef des services de la marine en résidence actuellement à Lorient, où elle habite toute l'année avec son mari.

» On me prête, d'ailleurs, une famille beaucoup plus nombreuse qu'elle n'est ; le *Journal de Saint-Pétersbourg* arrivé ce matin, ne prétend-il pas que mon frère est en instance auprès du gouvernement russe pour obtenir une concession de mine de souffre !

» Or, je n'ai pas de frère, pas plus en Russie qu'ailleurs.

» — Quant à votre voyage dans le Nord, mon général, voulez-vous me donner quelques renseignements à cet égard?

» — Est-il bien utile de l'annoncer si longtemps d'avance, alors que l'itinéraire n'en est pas définitivement arrêté ?

» Je partirai en tout cas, la semaine prochaine : vendredi, selon toutes probabilités; mais je ne resterai dans le Nord que quatre ou cinq jours, car je veux être rentré à Paris le jour de la reprise des séances de la Chambre.

» J'irai directement de Paris à Dunkerque. Je m'arrêterai ensuite à Anzin. J'aurais voulu me rendre partout pour remercier tous mes électeurs : cela me sera malheureusement impossible ; mais ceux que je ne verrai pas cette fois, je les verrai certainement une autre. » E. BOIS GLAVY. »

L'AFFAIRE CHATELAIN

Accusation de haute trahison

Marseille, 4 mai. — Aujourd'hui ont commencé au fort d'Entrecasteaux, devant le conseil de guerre du 15e corps d'armée, présidé par le colonel du génie Morellet, les débats du procès de l'ex-adjudant Châtelain, accusé d'avoir proposé à l'Allemagne et à l'Italie la livraison d'un fusil Lebel.

Le *Soleil* a, dans un récent article, rappelé les antécédents de cet ancien sous-officier, qui s'était longtemps conduit en bon et courageux soldat; mais qui, malheureusement, au retour du Tonkin mena en France une conduite fort irrégulière.

L'audience

Les abords du fort sont encombrés d'une foule de curieux. La salle d'audience est comble.

Le siège du ministère public est occupé par M. le capitaine Ressère. Me Vial, avocat de l'accusé, est au banc de la défense.

Des ordres sévères ayant été donnés, on ne laisse pénétrer dans la salle d'audience que les avocats et les journalistes. Toutes les feuilles locales ont envoyé un représentant chargé de recueillir les débats. Plusieurs journaux de Paris, et notamment *le Soleil*, *le Figaro* et *l'Intransigeant*, sont également représentés.

Dès midi trente-cinq minutes, commence l'appel des témoins, qui tous répondent, sauf Joséphine Grac. L'ancienne maîtresse de Châtelain arrive à midi trois quarts en compagnie d'une amie.

L'accusé

A une heure précise le tribunal entre en séance. L'accusé est introduit.

C'est un jeune homme de taille moyenne, aux yeux bleues, aux cheveux presque blonds, à la physionomie distinguée. Il porte la moustache en croc. Il est vêtu d'un élégant uniforme de sous-officier avec le passepoil or et rouge des rengagés.

Dans cette tenue fort soignée, il a l'allure d'un fils de bonne famille.

Interrogé par le président, il déclare :

— Je me nomme Xavier-Lucien Châtelain.

J'ai 24 ans. Je suis né à Nancy et domicilié dans cette ville.

D. Vous êtes sous-officier au 111e d'infanterie de ligne, à Antibes?

R. Oui, mon colonel.

L'accusé s'exprime sans hésitation, quoiqu'il paraisse oppressé : sa voix tremble.

Incident

Aussitôt après cet interrogatoire sommaire, le commissaire du gouvernement se lève et demande au milieu de l'étonnement général, que l'affaire soit jugée à huis clos.

Le tribunal suspend l'audience pour aller délibérer.

La salle, à ce moment, présente un aspect curieux. Au fond, dans l'assistance, on aperçoit Lucie Rousseau, citée comme témoin.

L'actrice, on s'en souvient, avait été arrêtée à Tunis, où elle était chanteuse de café-concert. Elle fut relaxée à la suite d'une ordonnance de non-lieu.

Elle porte une toilette noire, un mantelet orné de jais et un chapeau garni de tulle noir.

Son allure est commune, sa physionomie insignifiante.

En somme, rien de séduisant dans sa personne.

Non loin d'elle est assise Joséphine Grac, qui a joué un rôle si important dans cette lamentable affaire.

C'est une petite femme d'aspect vulgaire. Elle est vêtue d'une robe de satin noir et coiffée d'un chapeau en grosse paille, garni de nœuds de ruban vert olive.

A peine assise, elle sort son mouchoir. Est-ce de honte, est-ce de dépit ? Elle pleure ou feint de pleurer.

Cependant, quand Châtelain paraît, elle ne semble pas émue le moins du monde et ne tarde pas à causer et à rire avec les sous-officiers, cités comme témoins, et assis à ses côtés.

Le public indigné juge sévèrement l'attitude de celle qui à probablement contribué dans une large mesure à la perte de Châtelain.

Le huis-clos prononcé

A la rentrée du tribunal, l'audience est reprise. Le président déclare que la publicité des débats pouvant être dangereuse pour l'ordre public, il est fait droit aux réquisitions du commissaire du gouvernement; en conséquence le huis-clos est prononcé.

Suspension d'audience

L'audience est de nouveau suspendue pendant dix minutes, pour permettre l'évacuation de la salle.

En sortant, l'assistance commente vivement la décision qui vient d'être prise et qui surprend tout le monde.

L'opinion générale blâme cette mesure. Les membres du barreau, exclus eux-mêmes, rappellent que c'est la première fois que le conseil de guerre prononce le huis-clos. Les avocats mécontents parlent de rien moins que de mettre le conseil de guerre en interdit.

Les uns regrettent la décision du tribunal, pensant que la publicité donnée aux débats aurait produit un grand effet sur l'armée et découragé pour l'avenir de pareilles tentatives.

D'autres, au contraire, approuvent cette mesure pour cause de secret d'Etat.

Le bruit s'accrédite, en effet, que des espions prussiens devaient assister aux débats.

Cette première journée a été consacrée à l'audition de tous les témoins.

A cinq heures et demie, l'audience a été levée et renvoyée au lendemain samedi, pour le réquisitoire, la plaidoirie est vraisemblablement le verdict.

Châtelain, pour système de défense, soutiendra qu'il voulait s'emparer d'espions allemands et italiens, et que, maltraité au régiment, il voulait attirer sur lui l'attention par un moyen quelconque.

Me Vial, avocat de l'accusé, malgré l'opposition énergique de son client, plaidera la folie de la persécution et concluera à l'irresponsabilité.

Il soutiendra que Châtelain est revenu avec des germes de folie du Tonkin, où il a gagné ses grades sur les champs de batailles et trois citations à l'ordre du jour.

Me Vial paraît compter surtout pour sauver la vie de son client sur la loi de 1848, qui a aboli la peine de mort en matière politique. Mais le crime prévu par le Code pénal et puni de mort sous la rubrique : machinations avec l'ennemi, n'est point un crime politique; c'est un crime national; et aucune variation de la législation politique ne saurait atténuer la peine réservée aux coupables de haute trahison.

REVUE DE LA PRESSE

La nouvelle que nous avions enregistrée, sous réserve, était exacte.

M. Ranc a pris, hier, à trois heures, possession de la direction politique du *Mot d'Ordre*.

Voici le premier article de M. Ranc :

« En prenant la rédaction en chef de ce journal, je n'ai point de programme à faire. Beaucoup de nos lecteurs, je l'espère, savent qui je suis, et ils sont à l'avance assurés que la ligne politique du *Mot d'Ordre* ne sera pas modifiée. Cette ligne est la mienne, et les idées qu'on soutient au *Mot d'Ordre* sont celles que je n'ai jamais cessé de défendre avec une conviction ardente. Il n'y a donc rien de changé dans la politique du journal. J'apporte simplement à des collaborateurs éprouvés mon concours et mon dévouement.

» La République traverse en ce moment une crise dont il ne faut pas s'effrayer, mais dont il ne faut pas non plus méconnaître la gravité. Il ne faut pas s'effarer, mais il ne faut pas non plus s'imaginer que c'est par une politique négative, par une politique de *statu quo* qu'on barrera le courant qui nous menace. Il ne suffit pas d'être mis dans la résistance à ce courant, il faut aussi l'être dans l'action et dans la marche en avant.

» Cela était déjà vrai, quand nous n'avions en face de nous que les forces réactionnaires mises en mouvement par les anciens partis, par les bonapartistes, par les royalistes. Maintenant qu'un nouveau péril s'est révélé, dont on a pu heureusement mesurer à temps l'étendue, la concentration active, la concentration à gauche s'impose. Prétendre lutter contre le boulangisme en s'entêtant dans l'immobilité ou en rêvant de revenir à une politique rétrograde, c'est pure folie.

» Quelques-uns parmi les représentants autorisés de la fraction modérée de la majorité, parlent dédaigneusement de faire crédit au ministère Floquet. Ils veulent bien le tolérer à condition qu'il ne bouge pas. Ce sont là des paroles imprudentes et c'est une conduite qui serait sévèrement jugée par le parti républicain. Qu'on ne s'y trompe pas, le jour où on arriverait à persuader aux masses profondes du suffrage universel que la question se pose entre le boulangisme et le modérantisme, ce jour-là, c'est l'existence même de la république qui serait en jeu. La situation serait peut-être irrémédiablement compromise. — RANC. »

La lettre du général Boulanger à M. Léandri, notre confrère corse, excite la verve de M. J. Reinach qui écrit dans la *République française* :

« On trouvera plus loin une délicieuse épître que la Sévigné moderne — j'ai nommé M. Georges-Ernest Boulanger — vient d'adresser à M. Léandri. En mon âme et conscience, j'attendais ce billet doux depuis bientôt trois semaines. Cette lettre était nécessaire, fatale, inéluctable, écrite d'avance au grand registre de la Destinée. Maupas n'était pas mal ; mais c'était défraîchi. Ollivier était mieux ; mais c'est teinté d'un vieux reste de libéralisme. Le pôle sympathique, c'était Léandri. Maupas, le jour du crime, s'était enfermé sous triple verrou à la préfecture de police : — Moray, qui se connaissait en hommes, le traitant de j...-f..., l'avait même engagé à se coucher ; — Léandri, lui, les jours de crise, se jette hardiment, la dague au côté et l'escopette au poing, dans le maquis. Ollivier s'était contenté de trahir les républicains ; Léandri, lui, quand il est sous le coup d'un bon mandat d'amener, appelle bravement tous les « plébiscitaires » de la montagne à l'assaut contre la « gueuse ». L'homme qu'il fallait, c'était Léandri. Boulanger manquait à Léandri; Léandri faisait défaut à Boulanger. Béni soit le jour où ces deux grands génies se sont rencontrés.

» Donc, M. Boulanger a remercié du fond du cœur M. Léandri. Le chef des bonapartistes corses à la suite d'une réunion tenue à Ajaccio, avait envoyé un télégramme d'adhésion à M. Boulanger. Le chef des bonapartistes continentaux s'est empressé d'écrire à son collègue que « cette dépêche » résume en quelques mots son programme politique contre le parlementarisme » *Bonapartistus bonapart stum fricat*. M. Léandri chante *En revenant de la revue* sur l'air de *Partant pour la Syrie*. « Vous et moi, écrit M. Boulanger, nous n'avons qu'une seule et même devise... » Vive Boulanger! vive l'empereur!

» La *Lanterne* ni l'*Intransigeant* n'ont reproduit, dans leurs colonnes, ni l'interview Maupas, ni la déclaration Ollivier, ni la lettre à M. Loyson. Gageons que ces deux moniteurs du boulangisme (côté gauche), ne reproduiront pas davantage la lettre du brave général au brave Léandri. Elle est écrite cependant de bien bonne encre, cette épître admirable, l'encre même de la lettre à Monseigneur le duc d'Aumale. »

M. H. Rochefort déplore les condamnations qui ont été prononcées contre les manifestants boulangistes de Nancy :

« On sait maintenant, écrit le directeur de l'*Intransigeant*, que, sous le ministère Floquet, de même qu'autrefois sous le ministère Emile Ollivier et sous le ministère de Broglie, la légalité est une farce et l'équité une pitrerie. Nous nageons en plein assassinat juridique, et jamais, fût-ce au temps où Bismarck nous tenait sous sa botte, la force n'a plus effrontément primé le droit.

» Seulement, il ne suffit pas d'être atroce, il faut encore arriver à son but. Richelieu se débarrassait de ses ennemis en leur faisant couper la tête ; le dictateur Rosaz, en les faisant coudre, vivants, dans des peaux de bouc. Si le dictateur Floquet s'imagine anéantir les siens en les faisant condamner ainsi à toutes sortes de mois de prison, il se trompe amèrement. Il ne diminue pas le nombre de ses ennemis, il le décuple. »

Le *Temps* se plaint de l'incurie du gouvernement français dans l'Annam. Les indigènes, ruinés, arrivent à payer 32 fr. d'impôt par tête, juste le double de l'impôt des natifs dans l'Inde anglaise.

« Il faudrait pour l'Indo-Chine, dit-il, une administration sérieuse, expérimentée et surtout stable. »

L'*Autorité* riposte :

« Si M. Carnot avait sous la main des administrateurs répondant à ce signalement, il les garderait pour la France qui manque absolument. »

NOUVELLES DU JOUR

La loi sur les syndicats professionnels

Paris, 4 mai. — A deux heures, s'est réunie au ministère de l'intérieur, une conférence organisée par M. Pierre Legrand, ministre du commerce et de l'industrie, et à laquelle ont pris part : MM. Ferrouillat, ministre de la justice, et Viette, ministre de l'agriculture.

On y a discuté certaines réclamations relatives à la loi sur les Syndicats professionnels et la conférence, loin d'apporter des restrictions à la liberté du droit d'Association, a décidé, conformément à l'avis du ministre de l'intérieur, de modifier certains articles de la loi dans un sens plus libéral.

M. et Mme Carnot au Musée des arts décoratifs

Paris, 4 mai. — Le président de la République et Mme Carnot ont visité, ce matin, le Musée des arts décoratifs.

Le président est arrivé au palais de l'Industrie à dix heures. M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, M. le préfet de la Seine, M. le colonel Lichtenstein l'y avaient précédé.

Mme Lockroy et Mme Goblet avaient également répondu à l'invitation du conseil d'administration de l'Union centrale.

M. le président de la République a été reçu par M. Antonin Proust, président de l'Union centrale des arts décoratifs, qui lui a présenté les membres du conseil d'administration, le conservateur du musée et M. Galland, dont le tableau destiné au Panthéon est dans ce moment exposé au musée des arts décoratifs.

La visite du président s'est prolongée jusqu'à midi moins le quart. M. et Mme Carnot ont pris le plus vif intérêt à cette visite et ont témoigné des vives sympathies que leur inspire l'œuvre de propagande artistique de l'Union centrale. Au cours de cette visite, M. Antonin Proust a présenté au président, M. Edouard Detaille, que le président a vivement félicité de son tableau de cette année.

L'Exposition de 1889

Paris, 4 mai. — La Commission de contrôle et de finances de l'Exposition 1889, a fixé comme suit le prix des entrées.

Tous les jours de huit heures du matin à midi, le prix de l'entrée sera de 2 francs; de midi à six heures, de 1 franc et à partir de six heures jusqu'au moment de la fermeture de 2 francs.

Le dimanche cependant les entrées seront taxées à un prix uniforme de 1 franc à partir de midi.

La commission a décidé, en outre, qu'il ne serait accordé d'entrées gratuites qu'aux exposants, au personnel administratif de l'exposition et à la presse.

Elle a fixé à douze cents le nombre des cartes qui seront mises à la disposition de la presse, tant parisienne que départementale et étrangère.

Ces cartes absolument personnelles, devront être accompagnées de la photographie du titulaire et revêtues de sa signature.

Les deux Ligues des Patriotes

Bordeaux, 4 mai. — Le Comité du groupe girondin et régional de la Ligue des patriotes vient de décider de se séparer du nouveau Comité directeur présidé par M. Deroulède.

Une assemblée générale des adhérents est convoquée pour aviser aux mesures à prendre et déterminer de qu'elle façon l'œuvre primitive de la ligue sera poursuivie.

M. Carnot à Lyon

Paris, 4 mai. — On assure que dans un prochain voyage, M. Carnot visitera Lyon.

Une lettre de M. de la Forge

M. Anatole de la Forge, qui a donné sa démission de président d'honneur du groupe des *Anciens défenseurs de la patrie*, vient d'adresser directement à ce groupe, une lettre. M. Eug. Farcy, le nouveau président des Défenseurs qui est membre du comité boulangiste, ayant refusé de faire part de la démission de M. Anatole de la Forge.

« En me séparant de vous, écrit M. de La Forge aujourd'hui, après tant d'années de fraternelle solidarité, j'obéis à un devoir de conscience qu'il m'est pénible de remplir, mais je me trouve dans l'obligation d'affirmer et de défendre les convictions politiques de toute ma vie. »

L'amiral Krantz à Toulon

Paris, 4, 11 h. 33. — L'amiral Krantz a décidé de se rendre prochainement à Toulon pour se rendre compte par lui-même de la situation de notre marine militaire dans la Méditerranée.

On faisait ce soir, un rapprochement entre ce voyage décidé aussi promptement et le discours prononcé hier par M. Crispi au sujet des relations entre la France et l'Italie, en réponse à l'interpellation du député Bonio.

L'affaire Chatelain

Paris, 4 mai. — Aujourd'hui est venu devant le conseil de guerre, présidé par le colonel Morellet, l'affaire Chatelain.

Après les diverses formalités, le commissaire du gouvernement a demandé au conseil de vouloir bien, pour des raisons d'ordre public, prononcer le huis-clos.

Après une courte délibération, le conseil le prononce et le président fait évacuer la salle.

L'enterré vivant de Sermaize

Paris, 4 mai. — M. le ministre de l'intérieur a accordé quatre cents francs de secours à la commune de Sermaize, pour activer les travaux de déblaiement du puits où l'ouvrier Dutilleux est enseveli.

Mort d'un amiral anglais

Londres, 4 mai. — Le jury, chargé de prononcer sur les causes de la mort de l'amiral sir A. P. Ryder, qui s'est noyé lundi dernier dans la Tamise, a déclaré que l'amiral était tombé à l'eau par suite d'une attaque d'apoplexie.

Explosion sur un navire

Tunis, 4 mai. — La soupape de la chaudière du paquebot italien *India*, qui fait le service de Tunis à Gênes, a sauté et a blessé grièvement un matelot.

Le paquebot n'a pu prendre la mer.

L'explorateur Marcel Monnier

Paris, 4 mai, 11 h. soir. — M. Marcel Monnier, l'explorateur bien connu, a fait, ce soir, à la société de géographie le récit de son voyage à travers le continent sud-américain par la région du fleuve des Amazones.

L'itinéraire projeté par M. Monnier était des Ilanis-Plateaux, de gagner le versant oriental des Cordellières. Il en fut empêché par la terrible éruption du volcan Tunguragua, et dut tenter la traversée du continent en prenant pour point de départ la cote péruvienne. Malgré cela, il eût à lutter contre les indiens soulevés, et force lui fut de se rejeter de près de 60 lieues dans le sud, vers la province de Pataz. Ayant atteint le fleuve Hualaga, il le descendit sur une longueur de 550 kilomètres jusqu'à sa réunion avec l'Ucayalé puis l'Amazone jusqu'au ris lavari, frontière brésilienne. Il poussa ensuite jusqu'au Para, après avoir parcouru d'un océan à l'autre un itinéraire d'environ 7,000 kilomètres.

Après huit mois d'explorations et de voyages, M. Monnier fit naufrage le 7 mai 1887, à bord de la *Ville de Rio-de-Janeiro*, dans l'abordage de ce navire avec la *Champagne*.

Il perdit la plus grande partie de ses collections et ne put guère sauver que ses croquis et ses clichés.

Le jeune explorateur fera le 14 mai, une communication de son voyage à la Société de Géographie de Bordeaux.

Le tunnel sous la Manche

Londres, 4 mai. — Sir Hicks-Beach, répondant à Sir Ch. Palmer, dit que, vu la décision prise par la Chambre dans sa dernière session, le gouvernement ne peut pas donner son assentiment à la continuation des travaux du tunnel sous la Manche.

Notre ambassadeur à Berlin

Paris, 4 mai, 11 q. 33. — Le bruit continue à courir, en dépit des démentis déjà donnés, du prochain remplacement de M. Herbette à Berlin.

Une campagne très active est menée en ce moment contre lui. Son remplacement si on dit vrai, serait une affaire de quelques jours.

D'autre part, il ne serait plus question de M. Decrais, ambassadeur au Quirinal, pour l'ambassade de Berlin.

Le successeur de M. Herbette ne serait pas encore désigné.

Les lenteurs proviendraient de l'énergique appui que M. de Freycinet prête à ce dernier.

Nous donnons, bien entendu, ces bruits sous les plus extrêmes réserves.

Suicide de deux jeunes filles de 14 ans

Paris, 4 mai. — Les habitants de la rue des Quatre Cascades Menilmontant ont été fort étonnés en apprenant le suicide de deux jeunes filles de 14 ans : Louise G... et Marie S..., liées de la plus étroite amitié.

Leurs parents, modestes ouvriers, les avaient quittées pour se rendre à leur travail.

A midi, Madame S... rentrait dans sa chambre et l'on juge de l'émotion qu'elle ressentit en apercevant sa fille Marie, étendu morte derrière la porte. A côté d'elle Louise G..., se tordait en proie à d'affreuses souffrances.

On porta secours à cette dernière, mais en vain, elle succomba une heure plus tard.

Sur la table une lettre laissée par Marie S... disait qu'elle allait se tuer pour ne plus causer de chagrin à sa mère et que Louise G..., qui connaissait ses intentions, avait voulu mourir avec elle.

Elle recommandait que l'on embrassât pour elle un jeune enfant dont elle avait été récemment la marraine.

La lettre indiquait qu'elles avaient absorbées du poison contenu dans les deux verres qui étaient encore sur la commode.

On ignore encore la cause de ce double suicide.

Un tremblement de terre

Sanghaï, 4 mai. — La *Gazette de Pékin* donne quelques détails sur un tremblement de terre qui a presque complètement détruit deux villes, Yannaux Shilihping et Chienshui.

Le nombre des victimes tuées et blessées